

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD  
NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE N°  
COPY

62

ORIGINAL: ANGLAIS  
2 octobre 1962

NATO SECRET  
DOCUMENT DE TRAVAIL  
AC/119-WP(62)29/4

COMITE POLITIQUE

POLITIQUE A SUIVRE A L'EGARD DES SATELLITES EUROPEENS  
DE L'URSS

Note du Président

Le 18 septembre 1962 (1), le Conseil a invité le Comité politique à examiner le résumé (2), établi par le Secrétariat International, des précédents échanges de vues qui ont eu lieu au sein du Conseil sur la politique à suivre à l'égard des satellites européens de l'URSS. Ces échanges de vues, auxquels a donné lieu l'examen d'un document sur cette question soumis au Comité Politique par le Royaume-Uni (3), se sont fondés également sur des déclarations écrites d'autres représentants (4).

2. La note ci-jointe s'inspire du résumé du Secrétariat International, modifié pour tenir compte des échanges de vues du Conseil du 18 septembre et des déclarations faites au Comité Politique le 25 septembre 1962. Les passages nouveaux ont été soulignés.

3. Ce projet devant être examiné prochainement par le Comité, il est à souhaiter que des membres seront alors en mesure de donner leur accord à un texte définitif.

(Signé) R.W.J. HOOPER

OTAN/NATO  
Paris, XVIe.

- 
- (1) C-R(62)46, Point IV  
(2) PO/62/498  
(3) AC/119-WP(62)29  
(4) AC/119-WP(62)29/1, 29/2, 29/3, AC/119-WP(62)32

NATO SECRET

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE/DECLASSIFIE - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

POLITIQUE A SUIVRE A L'EGARD DES PAYS EUROPEENS  
DE L'URSS

Tenant compte des événements intervenus dans les pays d'Europe orientale depuis la mort de Staline et des rapports que ces pays sont contraints d'entretenir avec l'Union soviétique, le Comité Politique, sur instruction du Conseil et après avoir procédé à des échanges de vues inspirés de documents remis par certains pays membres et d'exposés oraux faits au sein du Conseil et du Comité, est parvenu aux conclusions ci-après :

Au sujet de la situation de l'Europe de l'Est :

1. Il y a peu de chance que des changements violents ou soudains se produisent au sein du système actuel. Ceux qui surviendront dans cette partie du monde constitueront vraisemblablement une évolution plutôt qu'une révolution.
2. Bien que l'uniformité semble constituer une caractéristique du système soviétique, il existe entre les divers pays qui le composent des divergences appréciables dues aux conditions locales.
3. Le nationalisme et le désir de favoriser les intérêts locaux sont puissants dans tous les pays de l'Europe de l'Est, non seulement dans les masses populaires, mais également chez les fonctionnaires du parti et du gouvernement, dans la mesure où ceux-ci font partie et subissent l'influence des sociétés dans lesquelles ils vivent.
4. Les peuples de l'Est font montre d'un vif attachement aux réalisations culturelles et sociales de l'Ouest. Cet attachement a une grande influence sur la capacité pour les gouvernements en cause à réaliser leurs programmes de soviétisation plus poussée.

Au sujet de la position adoptée par l'URSS dans cette région:

5. Des intérêts d'ordre stratégique, politique et économique inciteront l'Union soviétique à s'efforcer à tout prix de maintenir son emprise sur les pays européens de l'Est.
6. Mais, dans le cadre de l'objectif primordial que constitue le maintien de cette emprise, il semble que les dirigeants soviétiques estiment que leurs intérêts seront le mieux servis, pour des raisons d'ordre tant extérieur que local, s'ils permettent aux nations en cause de faire figure de pays souverains et indépendants et de jouir d'un certain degré d'autonomie

dans le règlement de leurs propres problèmes. Ce degré d'autonomie fournissant matière à discussion, il y aurait peut-être intérêt à examiner ultérieurement quelles en sont la nature et la portée.

7. Le caractère et l'étendue de l'emprise soviétique sur cette région ont été affectés, dans une mesure qui n'est pas encore très nette, mais qui est néanmoins visible, par le différend sino-soviétique.

Au sujet de la politique occidentale:

8. Les pays de l'OTAN devraient mettre au point une politique à long terme constructive à l'égard des pays européens de l'Est, sans tenir compte d'une possibilité quelconque de crise grave internationale survenant dans l'avenir immédiat.

9. Cette politique n'a nullement besoin de constituer une politique proprement OTAN, du moment qu'elle repose sur une appréciation commune de la situation et qu'elle tient compte des intérêts essentiels de chaque membre de l'Alliance. En fait, il y aurait même intérêt, semble-t-il, à ce que chaque membre de l'Alliance établisse avec l'Europe de l'Est le genre de contacts qui lui conviennent le mieux.

10. Il faudrait s'attacher à ne pas traiter l'Europe de l'Est comme un tout. Les caractéristiques différentes de chaque pays devraient être prises en considération et la politique à suivre à leur égard devrait être adaptée aux conditions et aux intérêts de chacun d'eux.

11. L'attachement aux valeurs sociales et culturelles de l'Occident qui existe au sein des pays de l'Europe de l'Est devrait être exploité au maximum et avec vigueur. Il conviendrait, en particulier, de s'efforcer d'une part de développer les échanges culturels, et les émissions radiophoniques destinées à cette région et d'autre part d'obtenir une plus large diffusion des publications occidentales.

12. Un changement soudain ou violent du système paraissant exclu, l'objectif principal de la politique occidentale devrait être d'encourager les facteurs d'évolution dans chaque pays.

13. Les pays occidentaux devraient essayer de profiter au maximum des moyens dont ils disposent pour exercer leur influence en Europe orientale, mais en se gardant de prendre des initiatives qui pourraient être utilisées par les gouvernements des pays satellites à leur propre profit. A ce titre, une attitude consistant à s'efforcer de maintenir et de renforcer l'attachement et l'intérêt pour l'Occident des populations des Etats satellites

doit être féconde. Néanmoins, il est évident que l'Ouest se heurte à certaines limites lorsqu'il cherche à gagner à sa cause les populations des pays satellites en passant par-dessus leur gouvernement, et il est non moins évident que la majeure partie des contacts occidentaux avec ces pays devra se faire par les voies officielles, ce qui impliquera fréquemment la négociation d'accords. C'est pour ces raisons et dans cette perspective qu'il conviendrait de s'efforcer d'améliorer les relations avec les actuels gouvernements des pays de l'Europe de l'Est.

14. Dans ses efforts en vue d'améliorer les relations avec les gouvernements satellites, l'Ouest ne doit pas oublier que les personnalités officielles qui constituent ces gouvernements ont, dans une certaine mesure, des comptes à rendre à ceux qui représentent les courants nationaux et locaux de leurs sociétés respectives. Il faudrait s'efforcer d'exploiter cette situation de façon constructive afin qu'elle puisse profiter à l'Ouest. Il faudrait veiller néanmoins à éviter toute initiative susceptible de réveiller l'étroit et vain chauvinisme d'autrefois qui risquerait de dresser ces pays contre leurs voisins occidentaux ou de les opposer de nouveau entre eux.

15. Les efforts tendant à améliorer les relations avec les gouvernements de l'Europe de l'Est ne devraient pas se faire aux dépens des principes occidentaux ou d'une façon qui serait contraire aux intérêts des différents membres de l'Alliance. Notre opposition aux préceptes communistes, notre aversion pour les méthodes par lesquelles ils sont appliqués et notre détermination à résister à la subversion et à l'infiltration devraient continuer à être proclamées, en particulier au moyen de contacts directs avec les populations de ces pays. L'état des relations, à un moment donné, entre les différents membres de l'Alliance et certains pays européens de l'Est ne devrait pas être perdu de vue. L'attitude actuelle de la Bulgarie à l'égard de la Grèce et de la Turquie constitue à cet égard un exemple.

16. La question des relations économiques mérite une étude particulière. L'extension du Marché commun et les conséquences qu'elle peut avoir sur les pays européens de l'Est est sans aucun doute une question de la plus haute importance. Toutes décisions dans ce domaine devraient être prises en fonction de considérations d'ordre politique, sans perdre de vue d'une part l'attraction qu'une nouvelle extension du Marché commun peut exercer en éloignant ces pays du Bloc soviétique et en les rapprochant de l'Ouest, et d'autre part l'encouragement et le prétexte que l'intégration économique et politique occidentale peut fournir aux soviétiques pour accélérer l'intégration de l'Europe orientale. L'attitude actuelle des soviétiques à l'égard du Marché commun comporte certains éléments

d'ambiguïté qui devraient être examinées attentivement lorsqu'on en viendra à mesurer l'importance relative de ces deux tendances.

17. Il serait souhaitable que l'Alliance développe dans une plus large mesure que dans le passé les échanges d'informations et d'idées sur la politique à suivre à l'égard de l'Europe de l'Est. Les suggestions formulées jusqu'à présent au cours des échanges de vues devraient être examinées avec soin par le Conseil et, le cas échéant, comme il a été proposé, par une autre instance appropriée, telle que le Comité politique et le Groupe d'experts sur l'Europe orientale.